sur cette somme de douze mille livres, je luy en tiendray comte ; il me doit considérablement. C'est une bien mauvaise tête qui dépance beaucoup ; on ne luy peut rien confié, il en crapule beaucoup ; je l'ay gardé icy depuis et luy ait donné le commandement des petis brigantin que le roy entretien dans ce pays ; il a 600 lb. par ans et son valet passe. L'ordonnateur qui est icy est de mes intimes amis ; nous demeurons ensemble, je luy ait fait écrire au ministre bien avantageusement de *St. Ellainne* ; il lui continue la mesme payé que je lui fesay donné. Le dernier voyage qui j'envoyé *St. Ellaine* a la Veracruce, il a dépansé plus de cinq mille livres en neuf mois de temps ; quand je luy en demande comte, il me dit pour tout raison quil a acheté six beaux chevaux fort cher, quil lui sont mort, que le reste ce nest pas sa faute que son pilote l'a solicité a régalé d'autre pilote et capitenne des matelots, enfain plusieurs raisons pareille. Je vous avoué que peu c'en est falu que je ne lais anvoyé à mon frère de Sérigny, qui me la anvoyé. Il me ruinera si il continue, il *boit et fume* beaucoup ; cest assurement le seulle de la famille. Il ne sattache à rien, il vien cependant de me bien promettre que il seroit desormais ménagé ; il part pour la *Havanne* pour nous chercher du bledinde pour la garnison qui est réduite à courir les bois.

Je comte fort que cette compagnie (1) de ce pays ne tiendra pas, et quelle abandonnera ; quelque bonne espérance que *Mr de la Motte* donne à *Mr de Croisart* et LeBarre, qui sont les intéressé, leur seulle bût est de faire un gros commerce avec les Espagniolle ; mais il ne feron rien sertennement, les Espagniolle sont averti, il tienne la main à

Dame Catherine Primot, et n'eut lui-même qu'un seul fils, celui dont il est ici question. Il est mort en mettant en fuite avec 200 hommes, 1300 anglais commandés par Phipps, qui attaquaient Québec en 1690. C'était un des plus braves militaires de son temps.

(1) La prédiction de Bienville n'a pas tardé à s'accomplir car bientôt après la compagnie a été obligé de se retirer ; et M. de la Motte-Cadillac fut rappelé pour faire place à un homme plus digne sous tous les rapports de fonder une colonie. Bienville lui-même est appelé à le succéder comme gouverneur.